

distance du lieu où cette rivière se jette dans le Rhône (1). Lorsque les eaux sont très-hautes, la Saône vient baigner le pied du mur qui forme l'enceinte du couvent, du côté du couchant ; dans les basses eaux, elle laisse à découvert, au pied du même mur, une portion de terrain incliné, dont la pente est assez rapide. A la fin de janvier, la largeur de cet espace, mesuré entre le mur et l'eau, était environ de 45 pieds.

« Quelques bateliers découvrirent alors, sur ses bords, un amas de pierres propres à bâtir, et se mirent à les retirer pour en faire quelque profit. Le 1<sup>er</sup> février (2), le nommé Barthélemy Moris, dit Laurent, aperçut à la surface de l'eau, l'extrémité d'un pied de cheval, dont la jambe paraissait engagée dans le sable et dans un tas de pierres ; il voulut la repousser avec son croc dans la rivière, mais il fut fort étonné de la résistance qu'il rencontra, et encore plus du son que rendit le pied de cheval lorsque le fer du croc l'atteignit ; il s'approcha et se mit en devoir de tirer le pied hors de l'eau, en dégageant la jambe du milieu des pierres qui l'entouraient : ce ne fut pas sans efforts, mais ses efforts ne furent pas tels, à ce qu'il assure, qu'on puisse soupçonner qu'il ait détaché la jambe du corps du cheval : elle était uniquement fixée par les matières qui l'entouraient, par sa forme recourbée et par son propre poids.

« Le batelier possesseur de la jambe, alla la présenter à M. de la Verpillière, prévôt des marchands, qui le récompensa généreusement : ce magistrat, non moins attentif à ce qui peut intéresser les lettres et les arts, que vigilant à travailler au bonheur de ses concitoyens, donna à l'instant

(1) Les travaux Perrache n'étant pas encore exécutés, la jonction des deux fleuves avait lieu à peu de distance de l'église d'Ainay.

(2) Adamoli prétend à tort que ce fut le 4 février.